

AVOXA, CLR Juris et OTH annoncent leur rapprochement à Rennes

À Rennes, les cabinets d'Avocats AVOXA, CLR Juris et OTH annoncent leur rapprochement. Effectif depuis le 1^{er} février 2016, il incarne le partage d'une même vision innovante du métier d'Avocat et de l'accompagnement client. Ce regroupement illustre de fortes ambitions de développement où la complémentarité des compétences et des secteurs d'activités est l'atout principal.

Une vision stratégique qui s'affirme

Les attentes clients en matière juridique évoluent ; le métier d'Avocat se réinvente. AVOXA l'a déjà anticipé et continue d'affirmer son positionnement différenciant.

Entre les grandes entreprises ayant besoin d'une assistance juridique pluridisciplinaire et centralisée et les PME/ETI en réflexion sur leurs besoins et leur structuration juridique, AVOXA apporte une variété de réponses non seulement adaptées à la taille de chaque client mais également à ses spécificités.

AVOXA, CLR Juris et OTH ont donc choisi de se rapprocher afin de conjuguer leurs compétences et leurs secteurs d'activité.

Accroître la valeur ajoutée pour les clients

Les expertises de Cécile Herry et Nicolas Robin permettent de renforcer l'offre en matière de droit des sociétés et des structures ainsi que de gestion des contentieux en droit des affaires.

Compte pénibilité, entretiens professionnels obligatoires, négociation collective sur le temps de travail ou refonte du fonctionnement des représentants du personnel... l'actualité accroît les problématiques sociales et les place aujourd'hui plus que jamais au cœur de la mutation des organisations. Avec l'arrivée d'Olivier Thibault – fondateur d'OTH – désormais Associé et Responsable du pôle social à Rennes, AVOXA conforte son positionnement en assistance des employeurs que le cabinet accompagne, dans tous les domaines du droit du travail et de la protection sociale, tant en conseil qu'en contentieux.

Une ouverture à de nouveaux secteurs d'activités

Fort de cette ouverture, AVOXA poursuit sa dynamique de déploiement. Déjà référent sur les marchés d'avenir comme les énergies renouvelables, le numérique, les biotechnologies, AVOXA -via ce regroupement- approfondit son offre sur des secteurs porteurs.

Ainsi, le secteur de l'économie sociale et solidaire se voit renforcé par l'expérience de Cécile Herry, partenaire de nombreuses associations dans la mise en œuvre et la sécurisation juridique de leurs opérations de fusions ou d'apports partiels d'actifs. Nicolas Robin intervient quant à lui comme Conseil particulièrement auprès d'entreprises de distribution et services, dans le secteur des coopératives et de l'économie sociale, et dans le domaine des structures de santé et professions médicales.

L'exigence de qualité dans la relation client

Ce regroupement réunit des profils reconnus dans chacune de leurs expertises pour proposer des solutions globales d'ingénierie juridique adaptées à chaque client. En fonction des situations, le cabinet mobilise les Avocats des différents pôles concernés pour former une équipe autour d'un référent, coordonnateur auprès du client.



« Ce regroupement matérialise notre ambition de développement, conforte notre positionnement et affirme notre vision du métier d'Avocat et de l'approche client, où l'efficacité repose sur notre capacité à coordonner un large panel de compétences. Nous sommes convaincus que le modèle que nous proposons est celui que nos clients attendent : le full-services, la coordination, la connaissance sectorielle. » explique Florian Bachelier, Associé AVOXA.

« Au-delà d'un enrichissement en matière de conseil et d'interventions juridiques, ce rapprochement est le fruit d'une vraie rencontre autour de valeurs et d'ambitions communes. Nous sommes ravis de participer à la construction de ce projet, toujours dans l'intérêt de nos clients. » se félicitent Cécile Herry et Nicolas Robin, Associés AVOXA.



« Tout en poursuivant l'accompagnement et le conseil des dirigeants dans leurs problématiques sociales, ce regroupement permet de proposer à nos clients une offre globale de qualité et aussi de poursuivre notre développement. » indique Olivier Thibault, Associé AVOXA.

En savoir plus sur :

Cécile Herry

Après 10 ans chez Fidal Direction Internationale à Paris, où Cécile Herry a conseillé et accompagné en droit fiscal des sociétés étrangères dans leurs investissements en France et en Europe, elle a rejoint CLR Juris en 2008. Cécile Herry conseille aujourd'hui les sociétés et les associations pour leurs opérations de restructuration internes et externes, la structuration des groupes (constitutions, pactes, conventions intra-groupes), les opérations de haut de bilan, acquisitions – cessions de contrôle, droit commercial (baux commerciaux, cessions de fonds, etc.).

Nicolas Robin

Avocat depuis 1998, Nicolas Robin est l'un des fondateurs de CLR Juris en 2001. Nicolas ROBIN intervient en suivi et organisation des sociétés, groupes et réseaux ; il accompagne ses clients dans les implications juridiques de leur prise de décision, à tous les stades de leur développement. Il intervient particulièrement en droit des structures de la santé – organisation et suivi de groupes de médecins spécialistes et auprès de nombreuses sociétés coopératives.

Olivier Thibault

Après douze ans passés chez Fidal dont dix au sein du bureau de Rennes, trois ans à Paris au sein du cabinet UGGC puis presque quatre années au sein du cabinet Juriscal en Nouvelle-Calédonie, Olivier Thibault, Avocat conseil en droit social depuis plus de 20 ans, décide de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En 2014, il crée son propre cabinet, OTH, dédié au droit social et à l'assistance des employeurs.

A propos d'AVOXA

Créé en 2007, AVOXA est un groupe de sociétés d'Avocats présent à Brest, Lorient, Lyon, Nantes, Paris et Rennes. AVOXA réunit aujourd'hui au total 70 personnes dont 19 Associés intervenant dans les domaines suivants : droit des sociétés et structures, droit fiscal, droit des contrats, contentieux commerciaux, propriété intellectuelle, droit du travail et protection sociale, droit public, droit de l'environnement, droit immobilier, et droit civil. Grâce à cette expertise transversale, AVOXA propose à ses clients des secteurs privé et public des solutions globales d'ingénierie juridique.

Les membres d'AVOXA partagent la même approche de leur métier, mettent en place et coordonnent une équipe multidisciplinaire (Avocats, juristes, ingénieurs, etc.) spécifique pour chaque projet, ce qui permet une plus grande efficacité dans l'accompagnement, le conseil et la représentation en Justice. AVOXA intervient aux niveaux national et international (AVOXA est membre du réseau international ADVOC).

Pour en savoir plus : avoxa.fr

Contacts presse : Agence Communiqués

Raphaëlle Couloigner - 02 99 79 89 51 - 06 72 70 14 37 - rcouloigner@communiques.fr

Audrey Maillard - 02 99 79 89 58 - 06 89 01 20 71 - amaillard@communiques.fr